

mercredis de CY à distance

Avril 2021

de 14h à 15h30

07/04 CY EPSS

Accompagnant Educatif et Social

Moniteur Educateur

Technicien de l'Intervention Sociale
et Familiale

PRÉPARER son avenir
S'INFORMER sur les formations
DISCUTER avec des enseignants et des étudiants

Secondes et premières

Lien de la visio disponible
sur www.cyu.fr/decouvrir-luniversite

Armelle Jacquin
armelle.jacquin@cyu.fr

Direction de l'orientation
et de l'insertion professionnelle



CERGY PARIS

UNIVERSITÉ

LES DIPLOMES D'ETAT DE NIVEAUX 3 ET 4 EN UN REGARD

C'est un choix de métier qu'il vous faut faire, avant un choix de niveau de formation... Les 3 métiers/formations présentés sont des métiers dits de proximité, ce sont eux qui sont au plus proche des personnes accompagnées.

Ces 3 Diplômes d'Etat (DE) en travail social couvrent 3 formations, 3 métiers distincts et 2 domaines d'intervention :

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET FAMILIAL	EDUCATION ET INCLUSION
<p>DE d'Accompagnant Educatif et Social (DE AES, niveau 3¹) : L'AES accompagne des enfants, des adultes ou des personnes âgées vulnérables ou en situation de handicap. L'AES les accompagne dans les actes de la vie quotidienne, les relations sociales, l'intégration scolaire et les loisirs, selon la spécialité choisie en formation et établit une relation attentive et sécurisante avec ces personnes pour favoriser leur expression, leur bien-être physique et psychologique.</p> <p>Pour cela, il-elle prend en compte le projet de la personne et les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, afin d'adapter son intervention.</p>	
<p>DE de Technicien en Intervention Sociale et Familiale (DE TISF, niveau 4²) : Le·la TISF intervient, sur le lieu de vie, auprès de personnes qui ont besoin d'aide dans des circonstances particulières (difficultés socio-familiales, décès d'un parent, hospitalisation, naissance, longue maladie, handicap, etc.). Il-elle assure un rôle éducatif, d'accompagnement social, et/ou de soutien à la parentalité, en lien avec d'autres professionnel·le·s du secteur.</p> <p>Il-elle épaulé les personnes, en assumant temporairement, avec elles, le quotidien, transmet les savoirs et savoir-faire nécessaires à leur réalisation par les personnes elles-mêmes et soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants. Pour cela, les activités de la vie quotidienne (organisation et entretien du logement, élaboration et préparation des repas, budget familial, aide aux devoirs, etc.) sont les supports privilégiés d'intervention du (de la) TISF.</p>	<p>DE de Moniteur Educateur (DE ME, niveau 4) : Le·la (ME) aide et accompagne les personnes dans les actes de la vie quotidienne, c'est un des métiers de proximité. Le public est différent selon les établissements où il-elle travaille : enfants, adolescents ou adultes rencontrant des difficultés liées à un handicap physique et/ou mental, des troubles du comportement, des difficultés sociales, familiales, etc. Le·la ME propose un accompagnement au quotidien qui favorise l'épanouissement, la préservation ou le développement de l'autonomie et l'intégration sociale des personnes.</p> <p>Pour cela, il-elle met en place des activités de soutien, d'apprentissage et de loisirs (travaux manuels et créatifs, sorties culturelles ou sportives, etc.).</p>

¹ Niveau 3 = CAP-BEP

² Niveau 4 = Baccalauréat

Ces 3 formations sont organisées en 4 Domaines de Formation, dont 2 spécifiques (1 et 2) et 2 communs (3 et 4)³.

<p style="text-align: center;">DE AES</p>	<p>DC1 – Se positionner comme professionnel dans le champ de l’action sociale Projet de la personne, Organisation et ajustement de son intervention auprès de la personne, Travail d’équipe et de réseau, Réglementation,</p> <p>DC2 - Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité Communiquer avec la personne, Mise en place et réalisation d’actes et activités éducatives adaptées et contribuant à développer, maintenir ou prévenir la perte d'autonomie, Aide à la mobilisation, au déplacement de la personne en garantissant sa sécurité et son confort, Aide aux soins d’hygiène en fonction de l’autonomie ou du handicap, Aide à des actes de la vie courante, à l'alimentation, la prise de médicaments, l'hydratation, la respiration et aux fonctions d'élimination</p> <p>DC3 - Coopérer avec l’ensemble des professionnels concernés Echanges avec les autres professionnels qui interviennent auprès de la personne, Transmission et rendu-compte de ses observations et de ses actions, Travail en équipe pluri professionnelle et en réseaux</p> <p>DC4 - Participer à l’animation de la vie sociale et citoyenne de la personne Communication avec la famille et les membres de l’entourage, Maintien ou développement des liens familiaux et sociaux, Accompagnement d’une personne ou d’un groupe dans des activités de loisirs en proposant des actions individuelles ou collectives, en favorisant la participation à ces activités, Utilisation d’outils et supports adaptés dans la réalisation des activités individuelles et collectives</p> <p>Une spécialité à choisir :</p> <ul style="list-style-type: none"> accompagnement de la vie en structure collective accompagnement de la vie à domicile accompagnement à l’éducation inclusive et à la vie ordinaire <p><i>La formation théorique, comprend 14 heures de détermination de la spécialité et 511 heures organisées en 4 domaines de formation comprenant un socle commun et une spécialité de 147 heures.</i></p>
<p style="text-align: center;">DE ME</p>	<p>DC1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé Identité, Discrimination et facteurs d’exclusion, Dysfonctionnements du milieu familial, Handicaps et pathologies, Maltraitance, Groupe et gestion des conflits, Méthodologie : Entretien, Observation, Médiations éducatives, Ecrits professionnels (synthèse, etc.)</p> <p>DC2 - Participation à l’élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé Projet éducatif/pédagogique/thérapeutique et place des personnes, Techniques éducatives : mise en œuvre et évaluation, Quotidien et son organisation</p> <p>DC3 - Travail en équipe pluri-professionnelle Equipe et ses acteurs, Transmission, circulation et partage de l’information</p> <p>DC4 - Implication dans les dynamiques institutionnelles Dispositifs, établissements et services de l’action éducative, sociale et médico-sociale</p>

³ Cette liste de thématiques de formation n’est en rien exhaustive.

DE TISF

DC1 - Conduite de projet d'aide à la personne

Développement de la personne, Intervention au domicile et en structure, Travail social avec des groupes,

DC2 - Communication professionnelle et travail en réseau

Sélection, traitement et conservation de l'information, Coordination et travail en équipe pluri-professionnelle, Ecrits professionnels, Gestion des conflits

DC3 - Réalisation des actes de la vie quotidienne

Techniques culinaires simples, hygiène et équilibre alimentaire, • Entretien du linge et du cadre de vie, Règles d'hygiène en matière de santé, Ergonomie

DC4 - Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne

Valorisation de la personne et image de soi, Approche individuelle ou collective, Habitudes alimentaires, Conditions de vie, Habillement, Modes de consommation Gestion du budget, Processus d'apprentissage et de transmission

DC5 - Contribution au développement de la dynamique familiale

Famille et son environnement : fonctions parentales, relations intergénérationnelles, au sein des fratries, Situations de crise, Socialisation et éducation de l'enfant et de l'adolescent, Prévention et protection de l'enfance, Maltraitance : formes, dispositifs et démarches de lutte contre la maltraitance.

DC6 - Accompagnement social vers l'insertion

Exclusion/Dépendance/Pathologies, Dispositifs, prestations ou aides financières et des services concourant à l'insertion et à la lutte contre les exclusions

DEBOUCHES

Un DE du travail social offre obligatoirement des débouchés professionnels, dans des structures et auprès de publics très diversifiés :

- **DE AES** : Selon l'option choisie :
 - Accompagnement de la vie à domicile : au domicile de la personne accompagnée, dans des foyers logement, des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), des Services d'Aide à la Personne (SAP), des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), d'Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), etc.
 - Accompagnement de la vie en structure collective : dans des Etablissements accueillant des personnes âgées ou handicapées, c'est-à-dire Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Unités de Soins Longue Durée (USLD), Instituts Médico-Educatifs (IME), etc.
 - Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire : au sein de structures d'accueil de la petite enfance, d'établissements d'enseignements et de formation, d'établissements et services médico-sociaux, etc.
- **DE ME** : dans les établissements et services tels que les foyers de l'enfance et/ou de l'adolescence, les Maisons de l'Enfance à Caractère Social (MECS), Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), instituts médico-éducatifs (IME)
- **DE TISF** :
 - Au domicile : dans le cadre de services d'aide à domicile, d'Aide Educative en Milieu Ouvert (AEMO), de mesures d'Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF)
 - En structures : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), Centres maternels, Services d'accompagnement et de suite, etc.

Des perspectives professionnelles peuvent être envisagées après quelques années d'exercice professionnel vers des postes de faisant fonction et/ou vers un projet de formation de niveau supérieur.

PREREQUIS

- Pas de pré-requis scolaire obligatoire, mais une certaine maîtrise de l'écrit
- Des qualités relationnelles
- De la curiosité
- Des capacités d'observation
- Des capacités réflexives pour les niveaux 4

CONDITIONS POUR REUSSIR

- ✓ Une certaine autonomie (stages)
- ✓ Régularité dans le travail

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<https://epss.fr/>

Pour découvrir les structures : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Travailleur social, un métier de proximité



Accompagnant·e éducatif et social **AES**

Diplôme d'État (DE) de niveau 3

Métier

L'accompagnant·e éducatif et social (AES) est un·e travailleur·se social·e qui accompagne des enfants, des adultes ou des personnes âgées vulnérables ou en situation de handicap. Il·elle les accompagne dans les actes de la vie quotidienne, les relations sociales, l'intégration scolaire et les loisirs, selon la spécialité choisie en formation. Il·elle établit une relation attentive et sécurisante avec ces personnes pour favoriser leur expression, leur bien-être physique et psychologique. Pour cela, il·elle prend en compte le projet de la personne et les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, afin d'adapter son intervention.

Pour quoi faire ?

- Comprendre le contexte de vie, la situation et les besoins de la personne.
- Écouter, observer et échanger avec la personne sur ses besoins et son ressenti, et si besoin l'orienter.
- Informer et conseiller la personne sur des aides techniques (aides visuelles, déambulateur, etc.).
- Accompagner la personne dans les gestes de la vie quotidienne (toilette, tâches ménagères, déplacements, etc.) et dans sa vie sociale.
- Maintenir ou développer l'autonomie de la personne.

Auprès de qui et comment ?

L'AES, en fonction de la spécialité Accompagnement choisie, pourra exercer sur différents lieux d'intervention.

Accompagnement de la vie en structure collective

Au sein d'établissements accueillant des personnes âgées ou des enfants ou adultes en situation de handicap.

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), unités de soins longue durée (USLD), instituts médico-éducatifs (IME), etc.

Accompagnement de la vie à domicile

Auprès de personnes âgées ou en situation de handicap.

Au domicile de la personne, en direct ou via les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), les services d'aide à la personne (SAP), les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Dans les lieux de vie des personnes : foyers logement.

Au travail : établissements et services d'aide par le travail (ESAT), etc.

Accompagnement à l'éducation inclusive et vie ordinaire

Au sein de structures d'accueil de la petite enfance, d'établissements d'enseignements et de formation, d'établissements et services médico-sociaux, etc.

Crèches, multi-accueil, ou autres structures petites enfance, écoles, groupes d'entraide mutuelle (GEM), services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), services d'éducation spécialisée et de soins (SES-SAD), etc.

Financement	Voie directe	Situation d'emploi *	Financement personnel
Coût de la formation	100 €/an	6 300 € + 160 € (inscription)	4 410 € + 112 € (inscription)
Financements possibles	Bourse du Conseil régional Pôle emploi	Plan de développement de compétences / CPF / CPF de transition / CFP / Employeur / Contrat de professionnalisation / Pro A	

* Codes : vie en structure collective : RNCP = 25467 - CPF = 245852 - Certinffo = 87187 - DATADOCK = 0012876

Notre avenir,
L'école pratique de service social
celui des autres



epss

1 an
durée de
la formation

525 h
de formation
théorique

840 h
de stages pour
les étudiants
en voie directe

100 %
Taux de réussite
(2019)

Des actions de promotion des métiers
et des formations tout au long de l'année...
Suivez notre actualité !

Connectez-vous à notre formation digitale
"S'orienter vers le social"

> 1 adresse : <https://ead.epss.fr/>

> 2 clics : • connexion anonyme

• "S'orienter vers le social"

École pratique de service social
Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Cergy • 13 bd de l'Hautil
95092 Cergy-Pontoise cedex - France

Standard : +33 (0)1 30 75 62 96

Admissions : +33 (0)1 30 75 59 14

Financement : +33 (0)1 30 75 62 27

Général : epss@epss.fr

Admissions : selections@epss.fr

Financements : m.drozdzowski@epss.fr

www.epss.fr



Région
île de France

Contenu

Diplôme requis et conditions d'admission

Aucun diplôme n'est exigé pour se présenter à la sélection.

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif l'acquisition des 4 domaines de compétences suivants :

- DC1 - Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale,
- DC2 - Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité,
- DC3 - Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés,
- DC4 - Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne, selon la spécialité choisie :
 - accompagnement de la vie en structure collective,
 - accompagnement de la vie à domicile,
 - accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.

La formation théorique, comprend 14 heures de détermination de la spécialité et 511 heures organisées en 4 domaines de formation comprenant un socle commun et une spécialité de 147 heures.

Le programme de formation est commun aux apprenants en voie directe ou en situation d'emploi. Cependant l'organisation de l'alternance et les temps de stage diffèrent selon les statuts et parcours particuliers.

L'obtention du diplôme d'État est acquise par la validation distincte des 4 domaines de formation.

Les allègements et/ou dispenses de formation prévus par la réglementation sont décidés, après les résultats à l'épreuve d'admission, à la Commission d'allègements de l'EPSS.

Possibilité d'un certificat de spécialité complémentaire pour les titulaires du DEAVS, DEAMP ou CAFAD

147 heures de formation théorique concernant la spécialité choisie et 175 heures de formation pratique sur un terrain professionnel en rapport avec la spécialité.

Admission

Étape 1 - La sélection

L'ensemble du processus d'admission comprend :

- une lettre de motivation sous forme d'argumentaire du projet de formation à joindre au dossier d'inscription ;
- une épreuve écrite d'admissibilité (dispense possible selon diplôme déjà acquis) : questionnaire d'actualité destiné à apprécier les intérêts et les connaissances du candidat ainsi que ses capacités d'expression écrite (1h30). Les candidats sont admis à l'épreuve suivante s'ils obtiennent une note supérieure ou égale à 10 sur 20 ;
- une épreuve orale d'admission : un entretien individuel de 30 minutes, avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel en travail social. Le candidat a 30 minutes avant son entretien, pour le préparer à l'aide d'un questionnaire ouvert. La note obtenue à l'épreuve orale d'admission constitue la note finale.

CONCOURS écrit (admissibilité) : 30 € / oral (admission) : 40 €

Étape 2 - L'inscription

- Pour tous les candidats : réussite aux épreuves d'admission.
- Pour les candidats en situation d'emploi : attestation de l'employeur précisant les fonctions éducatives exercées et signature de la convention de formation par l'employeur.
- Pour les bénéficiaires des CPF, de la professionnalisation, de la Pro-A ou du CFP : engagement du financement validé.

Pour le certificat de spécialité complémentaire

Dispense des épreuves d'admission, mais entretien avec le responsable de la formation.

Travailleur social, un métier de proximité



Moniteur·trice éducateur·trice **ME**

Diplôme d'État (DE) de niveau 4

Métier

Le·la moniteur·trice éducateur·trice (ME) est un·e travailleur·se social·e qui aide et accompagne les personnes dans les actes de la vie quotidienne, c'est un des métiers de proximité. Le public est différent selon les établissements où il·elle travaille : enfants, adolescents ou adultes rencontrant des difficultés liées à un handicap physique et/ou mental, des troubles du comportement, des difficultés sociales, familiales, etc. Le·la ME propose un accompagnement au quotidien qui favorise l'épanouissement, la préservation ou le développement de l'autonomie et l'intégration sociale des personnes. Pour cela, il·elle met en place des activités de soutien, d'apprentissage et de loisirs (travaux manuels et créatifs, sorties culturelles ou sportives, etc.).

Pour quoi faire ?

- Partager des moments de la vie quotidienne des personnes.
- Écouter, observer et échanger les personnes.
- Contribuer à l'animation et l'organisation de la vie quotidienne des personnes et à un climat favorable à la vie collective.
- Participer à la transmission, à la compréhension et au respect des règles, assumer l'autorité.

Auprès de qui et comment ?

Dans la fonction publique territoriale ou dans le secteur associatif.
Dans le champ du handicap, de l'insertion et de la protection de l'enfance.

Auprès de personnes en difficultés psycho-sociales

Enfants et leurs parents : MECS¹, foyers de l'enfance.

Adultes : CHRS, FJT, foyers et centres maternels, centres d'addictologie, établissements scolaires, etc.

Auprès de personnes en situation de handicap

Enfants et leurs parents : IME, IMPro, ITEP, SESSAD, etc.

Adultes : foyers de vie, MAS, FAM, etc.

Selon les postes, parfois horaires décalés, travail de nuit, astreinte.

¹ Sigles sur <https://annuaire.action-sociale.org/etablissements.php>

Financement	Voie directe	Situation d'emploi *	Financement personnel	Apprentissage
Coût de la formation	500 €/an	10 925 € + 320€ (inscription)	7 648 € + 224 € (inscription)	CFA ADAFORSS
Financements possibles	Bourse du Conseil régional Pôle emploi	Plan de développement de compétences / CPF / CPF de transition / CFP / Employeur / Contrat de professionnalisation / Pro A		CFA ADAFORSS

* Codes : RNCP = 492 - CPF = 24010 - Certinffo = 23865 - Certinffo = 21097 - N° d'enregistrement DATADOCK = 0012876

Notre avenir,
L'école pratique de service social
celui des autres



2 an
durée de
la formation

950 h
de formation
théorique

980 h
de stages pour
les étudiants
en voie directe

98 %
Taux de réussite
(2019)

Des actions de promotion des métiers
et des formations tout au long de l'année...
Suivez notre actualité !

Connectez-vous à notre formation digitale
"S'orienter vers le social"
> 1 adresse : <https://ead.epss.fr/>
> 2 clics : • connexion anonyme
• "S'orienter vers le social"

École pratique de service social
Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Cergy • 13 bd de l'Hautil
95092 Cergy-Pontoise cedex - France
Standard : +33 (0)1 30 75 62 96
Admissions : +33 (0)1 30 75 59 14
Financement : +33 (0)1 30 75 62 27
Général : epss@epss.fr
Admissions : selections@epss.fr
Financements : m.drozdzowski@epss.fr
www.epss.fr



Région
île de France

Contenu

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif l'acquisition des 4 domaines de compétences suivants :

- DC1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé ;
- DC2 - Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé ;
- DC3 - Travail en équipe pluri-professionnelle ;
- DC4 - Implication dans les dynamiques institutionnelles.

Le programme de formation est commun aux apprenants en voie directe, en apprentissage ou en situation d'emploi. Cependant l'organisation de l'alternance et les temps de stage diffèrent selon les statuts et parcours particuliers.

L'obtention du diplôme d'État est acquise par la validation distincte des 4 domaines de formation.

Les allègements et/ou dispenses de formation prévus par la réglementation sont soumis, après les résultats à l'épreuve d'admission, à la commission d'admission de l'EPSS.

Admission

Diplôme requis et conditions d'admission

Aucun diplôme n'est exigé pour se présenter à la sélection.

Étape 1 - La sélection

- Une épreuve écrite d'admissibilité (dispense possible selon diplôme déjà acquis) : décrire une photo, faire ressortir les idées principales d'un texte court, donner son avis sur une thématique sociale. Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire. Le correcteur vérifie le niveau de culture générale du candidat et ses aptitudes à l'expression écrite.
- Une épreuve orale d'admission, pour tous les candidats admissibles ou dispensés de l'écrit : un entretien individuel de 30 minutes, avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel en travail social. Le jury évaluera les capacités relationnelles du/de la candidat-e, sa motivation, ses connaissances du métier et de la formation, sa curiosité, ainsi que la faisabilité de son projet. Il utilisera également la lettre de motivation du projet de formation, jointe dans le dossier d'inscription. La note obtenue à l'épreuve orale d'admission constitue la note finale.

CONCOURS écrit (admissibilité) : 40 € / oral (admission) : 50 €

Étape 2 - L'inscription

- Pour tous les candidats : réussite aux épreuves d'admission.
- Pour les candidats à l'entrée en apprentissage : inscription au CFA ADAFORSS et signature d'un contrat d'apprentissage.
- Pour les candidats en situation d'emploi : attestation de l'employeur précisant les fonctions éducatives exercées et signature de la convention de formation par l'employeur.
- Pour les bénéficiaires des CPF, de la professionnalisation, de la Pro-A ou du CFP : engagement du financement validé.

VAE

Diplôme accessible par la VAE.

Travailleur social, un métier de proximité



Technicien-ne de l'intervention sociale et familiale **TISF**

Diplôme d'État (DE) de niveau 4

Métier

Le-la technicien-ne de l'intervention sociale et familiale (TISF) intervient, sur le lieu de vie, auprès de personnes qui ont besoin d'aide dans des circonstances particulières (difficultés socio-familiales, décès d'un parent, hospitalisation, naissance, longue maladie, handicap, etc.). Il-elle assure un rôle éducatif, de soutien à la parentalité et d'accompagnement social, en lien avec d'autres professionnel-le-s du secteur. Il-elle épaula la famille en assumant temporairement, avec elle, le quotidien, transmet les savoirs et savoir-faire nécessaires à leur réalisation par les personnes elles-mêmes et soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants. Pour cela, les activités de la vie quotidienne (organisation et entretien du logement, élaboration et préparation des repas, budget familial, aide aux devoirs, etc.) sont les supports privilégiés d'intervention du (de la) TISF.

Pour quoi faire ?

- Observer, écouter et comprendre la situation et les besoins de la personne.
- Réaliser, accompagner les actes de la vie quotidienne et savoir les transmettre.
- Orienter vers les services adaptés aux besoins des personnes, et les accompagner dans leurs démarches.
- Aider et soutenir les parents dans leur rôle.
- Accompagner, soutenir dans leur environnement les personnes ou familles en difficulté.
- Transmettre et recevoir de l'information.

Auprès de qui et comment ?

Dans la fonction publique d'État ou territoriale et dans le secteur associatif.
Dans le champ de l'insertion, de la protection de l'enfance, du handicap.

Au lieu de résidence de la personne :

Domicile

Dans le cadre de services d'aide à domicile ou d'AEMO¹, de mesures AGBF, de CCAS, etc.

Structures

CHRS, centres maternels, services d'accompagnement et de suite, appartements éducatifs, appartements thérapeutiques, CADA, SAVS, FAO, relais parentaux, résidences sociales, etc.

1 Sigles sur <https://annuaire.action-sociale.org/etablisements.php>

Financement	Voie directe	Situation d'emploi *	Financement personnel
Coût de la formation	100 €/an	10 925 € + 320 € (inscription)	7 648 € + 224 € (inscription)
Financements possibles	Bourse du Conseil régional Pôle emploi	Plan de développement de compétences / CPF / CPF de transition / CFP / Employeur / Contrat de professionnalisation / Pro A	

* Codes : RNCP = 4503 – CPF = 243499 – Certinfo = 21097 – N° d'enregistrement DATADOCK = 0012876

Notre avenir,
L'école pratique de service social
celui des autres



epss

2 an
durée de
la formation

950 h
de formation
théorique

1 155 h
de stages pour
les étudiants
en voie directe

100 %
Taux de réussite
(2019)

Des actions de promotion des métiers
et des formations tout au long de l'année...
Suivez notre actualité !

Connectez-vous à notre formation digitale
"S'orienter vers le social"
> 1 adresse : <https://ead.epss.fr/>
> 2 clics : • connexion anonyme
• "S'orienter vers le social"

École pratique de service social
Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Cergy • 13 bd de l'Hautil
95092 Cergy-Pontoise cedex - France
Standard : +33 (0)1 30 75 62 96
Admissions : +33 (0)1 30 75 59 14
Financement : +33 (0)1 30 75 62 27
Général : epss@epss.fr
Admissions : selections@epss.fr
Financements : m.drozdzowski@epss.fr
www.epss.fr



Région
île de France

Contenu

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif l'acquisition des 4 domaines de compétences suivants :

- DC1 - Conduite de projet d'aide à la personne ;
- DC2 - Communication professionnelle et travail en réseau ;
- DC3 - Réalisation des actes de la vie quotidienne ;
- DC4 - Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne ;
- DC5 - Contribution au développement de la dynamique familiale ;
- DC6 - Accompagnement social vers l'insertion.

Le programme de formation est commun aux apprenants en voie directe ou en situation d'emploi. Cependant l'organisation de l'alternance et les temps de stage diffèrent selon les statuts et parcours particuliers.

L'obtention du diplôme d'État est acquise par la validation distincte des 6 domaines de formation.

Les allègements et/ou dispenses de formation prévus par la réglementation sont soumis, après les résultats aux épreuves d'admission, à la commission d'admission de l'EPSS.

Admission

Diplôme requis et conditions d'admission

Aucun diplôme n'est exigé pour se présenter à la sélection.

Étape 1 - La sélection

- Une épreuve écrite d'admissibilité (dispense possible selon diplôme déjà acquis) : décrire une photo, faire ressortir les idées principales d'un texte court, donner son avis sur une thématique sociale. Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire. Le correcteur vérifie le niveau de culture générale du candidat et ses aptitudes à l'expression écrite.
- Une épreuve orale d'admission, pour tous les candidats admissibles ou dispensés de l'écrit : un entretien individuel de 20 minutes, avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel en travail social. Le jury évaluera les capacités relationnelles du/de la candidat-e, sa motivation, ses connaissances du métier et de la formation, sa curiosité, ainsi que la faisabilité de son projet. Il utilisera également la lettre de motivation du projet de formation, jointe dans le dossier d'inscription. La note obtenue à l'épreuve orale d'admission constitue la note finale.

CONCOURS écrit (admissibilité) : 40 € / oral (admission) : 50 €

Étape 2 - L'inscription

- Pour tous les candidats : réussite aux épreuves d'admission.
- Pour les candidats en situation d'emploi : attestation de l'employeur précisant les fonctions éducatives exercées et signature de la convention de formation par l'employeur.
- Pour les bénéficiaires des CPF, de la professionnalisation, de la Pro-A ou du CFP : engagement du financement validé.

VAE

Diplôme accessible par la VAE.